

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2332 rév. 11**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE

N° SIREN : 314119504

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

**PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / PRODUITS DIVERS
ISSUS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE (PRODUITS A BASE AQUEUSE, ALCOOLIQUE,
INORGANIQUE OU ORGANIQUE)**

*CHEMICAL AND BIOLOGICAL PRODUCTS, MEDICAL DEVICES / VARIOUS PRODUCTS FROM THE
CHEMICAL INDUSTRY (WATER, ALCOHOL, INORGANIC OR ORGANIC BASED PRODUCTS)*

réalisées par / *performed by :*

AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE

**628, rue Charles de Gaulle
38920 CROLLES
FRANCE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **15/12/2025**
Date de fin de validité / *Valid until* : **31/08/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

DocuSigned by:
Stéphane BOIVIN
EE43BF63613B44C...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2332 Rév 10.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2332 Rév 10.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-2332 rév. 11

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE
628, rue Charles de Gaulle
38920 CROLLES
FRANCE

Dans son unité :

- **Laboratoire Balazs**

Elle porte sur : *voir pages suivantes*

Unité technique : Laboratoire Balazs

L'accréditation porte sur :

PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / PRODUITS DIVERS ISSUS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE (PRODUITS à BASE AQUEUSE, ALCOOLIQUE, INORGANIQUE OU ORGANIQUE) / Analyses physico-chimiques <i>(Dosage des contaminants métalliques dans les produits chimiques ultra-purs (dont l'eau ultra-pure) à usage micro-électronique – HP CHIMIE)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eau ultra-pure	Aluminium, antimoine, argent, arsenic, baryum, béryllium, bismuth, cadmium, calcium, chrome, cobalt, cuivre, étain, fer, gallium, germanium, indium, lithium, magnésium, manganèse, molybdène, nickel, platine, plomb, potassium, sodium, strontium, thallium, titane, tungstène, vanadium, zinc	Evaporation/dilution/acidification de l'échantillon et quantification par spectrométrie ICP-MS	Méthode interne C6-3.EL.BAL.MOP.ICP.03
Peroxyde d'hydrogène	Aluminium, antimoine, argent, calcium, chrome, cobalt, cuivre, fer, lithium, magnésium, manganèse, molybdène, nickel, plomb, potassium, sodium, titane, zinc	Evaporation/dilution/acidification de l'échantillon et quantification par spectrométrie ICP-MS	Méthode interne C6-3.EL.BAL.MOP.ICP.03
Acide fluorhydrique	Aluminium, antimoine, argent, calcium, chrome, cobalt, cuivre, fer, lithium, magnésium, manganèse, molybdène, nickel, plomb, potassium, sodium, titane, zinc	Evaporation/dilution/acidification de l'échantillon et quantification par spectrométrie ICP-MS	Méthode interne C6-3.EL.BAL.MOP.ICP.03

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / PRODUITS DIVERS ISSUS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE (PRODUITS A BASE AQUEUSE, ALCOOLIQUE, INORGANIQUE OU ORGANIQUE) / Analyses physico-chimiques <i>(Dosage des anions et des cations dans l'eau désionisée ultra-pure – HP CHIMIE)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eau ultra-pure	Anions : bromure, chlorure, fluorure, nitrate, nitrite, phosphate, sulfate	Séparation et quantification des anions par HPIC-détecteur conductimétrique	Méthode interne C6-3 EL BAL MOP CI 07
Eau ultra-pure	Ammonium	Séparation et quantification des cations par HPIC-détecteur conductimétrique	Méthode interne C6-3 EL BAL MOP CI 07

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **15/12/2025** Date de fin de validité : **31/08/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2332 Rév. 10.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031	www.cofrac.fr
--	--